



PREMIUM ONE PATRIMOINE

Au cœur de votre patrimoine

6 Chemin de La Dime
95700 Roissy en France
☎ 01 30 18 57 40
contact@premiumone.fr

1) GESTION LOCATIVE

Gestion Standard :

6% HT des encaissements (soit 7.20% TTC).

Tarif appliqué pour les loyers hors charges inférieurs à 1500 euros par mois.

Pour les loyers hors charges supérieurs à 1500 euros par mois et inférieurs ou égaux à 2000 euros, l'offre s'élève à 5,50 % HT des encaissements (soit 6,60% TTC).

Pour les loyers hors charges supérieurs à 2000 euros par mois, l'offre s'élève à 5% HT des encaissements (soit 6% TTC).

Encaissement des loyers et charges avec une quittance mensuelle du locataire.

(Appels de loyers envoyés par email chaque mois avec émission d'une quittance)

- Versement mensuel des loyers et charges au bailleur dès règlement du locataire. • Envoi mensuel d'un relevé de gérance par email ou par courrier.
- Révision annuelle du loyer et régularisation des charges.
- Paiement des charges de copropriété au syndic sur demande.
- Consultation des comptes en ligne sur le site web 24h/24 et 7j/7.
- Emission d'un projet de déclaration de revenus fonciers.
- Suivi des attestations d'assurance et d'entretien de votre logement.
- Suivi des travaux. Etablissement de devis, commandes et règlements des fournisseurs.

Gestion Confort :

6% HT des encaissements (soit 7,20% TTC) + 2,30% TTC pour l'assurance des risques locatifs.

Tarif appliqué pour les loyers hors charges inférieurs à 1500 euros par mois

Pour les loyers hors charges supérieurs à 1500 euros par mois et inférieurs ou égaux à 2000 euros, l'offre s'élève à 5,50 % HT des encaissements (soit 6,60% TTC) + 2,30% TTC pour l'assurance des risques locatifs

Pour les loyers hors charges supérieurs à 2000 euros par mois, l'offre s'élève à 5% HT des encaissements (soit 6% TTC) + 2,30% TTC pour l'assurance des risques locatifs

Premium One Patrimoine- Siège social : 6 Chemin de la Dîme 95700 Roissy en France

Au capital de 1 000 € - N° SIRET 835 109 364 R.C.S. de Pontoise - N°ORIAS : 21002946

RCP : MATRISK Group : courtier d'assurance-22,rue de la maison Rouge—77185 Lognes

N°: MRCSFGP202103FR0000000033028A00

Notre cabinet ne détient pas de fonds.

Adhérent MÉDIATION DE LA CONSOMMATION ET PATRIMOINE : Référencée par la CECMC le 5 juillet 2018



PREMIUM ONE PATRIMOINE

Au cœur de votre patrimoine

6 Chemin de La Dime
95700 Roissy en France
☎ 01 30 18 57 40
contact@premiumone.fr

Pour les Garantie de Loyer impayé :

GARANTIES DEMANDÉES	MONTANT MAXIMUM PAR SINISTRE, DANS LE CADRE DU PLAFOND GLOBAL DE GARANTIE DE 90.000 €	FRANCHISE
Loyers et charges impayés (maximum 2000€ par mois)	Indemnisation sans limitation de durée	Néant lorsque le dépôt de garantie équivalent au maximum légal a été versé par le locataire
Détériorations immobilières <ul style="list-style-type: none">• Dommages matériels• Pertes immatérielles	Maximum de 8.000 €, dans la limite de : 5 fois le montant du loyer mensuel 2 fois le montant du loyer mensuel	Néant lorsque le dépôt de garantie équivalent au maximum légal a été versé par le locataire
Départ prématuré du locataire <ul style="list-style-type: none">• Préavis non respecté• Décès du locataire	Jusqu'à la fin du congé légal 3 mois à compter de la date du décès	Néant lorsque le dépôt de garantie équivalent au maximum légal a été versé par le locataire
Frais de contentieux	Illimité	Néant
Protection juridique Propriétaire bailleur	3.000 €	Seuil d'intervention : 230 €

Pour les baux vides conclus après le 10/02/2008 : Un mois de loyer hors charges.
Dans tous les autres cas : 2 mois de loyer hors charges.

Le cabinet se réserve le droit de réévaluer ses honoraires, en fonction de chaque projet immobilier, si toutefois la situation le nécessite.

Premium One Patrimoine- Siège social : 6 Chemin de la Dîme 95700 Roissy en France
Au capital de 1 000 € - N° SIRET 835 109 364 R.C.S. de Pontoise - N°ORIAS : 21002946
RCP : MATRISK Group : courtier d'assurance-22,rue de la maison Rouge—77185 Lognes
N°: MRCSFGP202103FR0000000033028A00
Notre cabinet ne détient pas de fonds.
Adhérent MÉDIATION DE LA CONSOMMATION ET PATRIMOINE : Référencée par la CECMC le 5 juillet 2018